

Sujet : [INTERNET] [MNE] Contribution à l'EP-UNITECH

De : Meuse Nature Environnement <mne.asso@wanadoo.fr>

Date : 13/12/2019 17:07

Pour : pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

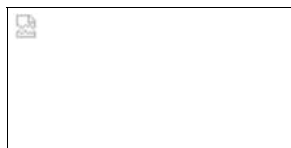
Vous trouverez ci-joint notre courrier concernant l'EP-UNITECH.

Cordialement,

--

Association agréée de protection de la nature et de l'environnement en Meuse

Le secrétariat



Meuse Nature Environnement ([plan](#))

9 Allée des Vosges, 55000 Bar le Duc

tél: 03.29.76.13.14, fax : 03 29 76 83 68

www.meuse-nature-environnement.org

Economisez du papier et de l'encre ! N'imprimez ce message que si nécessaire !

—Pièces jointes : —

Contribution à l'EP-UNITECH 13 12 19.pdf

254 Ko

nucléarisation-1.pdf

352 Ko



MEUSE NATURE ENVIRONNEMENT

9 allée des Vosges - 55000 BAR LE DUC

03-29-76-13-14 - mne.asso@wanadoo.fr – <http://meuse-nature-environnement.org>

Jean-Marie HANOTEL
Président

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Préfecture
89 rue Victoire de la Marne
52011 CHAUMONT

Objet : EP-UNITECH

Bar Le Duc, le 13 décembre 2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Meuse Nature Environnement, comme son nom l'indique et conformément à nos statuts, est une association départementale de protection de la Nature et de l'environnement naturel et humain. Nous sommes membres de Lorraine Nature Environnement et fédérée au sein de France Nature Environnement Grand Est. Nous participons depuis de très nombreuses années, à ce titre, aux commissions consultatives en charge de donner un avis sur les dossiers agricoles, industriels et autres : CODERST, par exemple.

Nous avons pris connaissance du dossier soumis à enquête publique par l'entreprise UNITECH qui demande à s'implanter sur la commune de Suzannecourt (52), près de Joinville.

Sans rentrer dans les aspects techniques du dossier, dont les insuffisances notoires ont été relevées par notre fédération Grand Est dans sa contribution, et que nous partageons, nous portons à votre connaissance et réflexion les aspects suivants :

-La laverie UNITECH et son annexe de traitement industriel n'arrivent pas par hasard en Haute-Marne. Comme bien d'autres sur nos 2 territoires de Meuse et de Haute-Marne, depuis 2009, ce projet d'implantation fait partie d'un plan d'ensemble qui vise à nucléariser un large territoire autour de Bure, au même titre par ex que la plateforme LMC-ex AREVA qui quitte la commune de Void mais qui pourrait être remplacée par des entreprises similaires sur Rolampont (52) ou SOCODEI, en fonctionnement à St Dizier depuis peu. Autour de Bure, au sein des villes et bourgs proches (Commercy, St Dizier, Joinville, Bar Le Duc), on compte depuis lors près d'une vingtaine d'entreprises plus ou moins importantes et polluantes ou projets portés en accompagnement de CIGEO sous l'impulsion du Comité de Haut Niveau et des structures économiques locales.

Ce processus a été mis en évidence auprès du grand-public dans l'ouvrage « L'opposition citoyenne au projet CIGEO » publié chez Lharmattan : article en pièce jointe ou via le lien ci-dessous, page 112

<https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=53311>

-Les raisons politiques et sociologiques qui amènent l'Etat à conduire cette politique dans nos 2 départements font fi des plus notions les plus élémentaires de vigilance sur les impacts potentiels d'un tel projet sur la sécurité et la santé des riverains les plus proches, sur la protection des milieux naturels (notamment la rivière Marne et cours d'eau ou lacs en aval), sur la protection des ressources locales (nappe et points d'eau, captages AEP), sur la prise en compte des risques d'inondation...

Les avis réservés ou négatifs des services administratifs ou experts consultés à cet égard montrent bien à quel point **la localisation de ce projet est irresponsable.**

De nombreuses communes en aval (36, à ce jour) ont également délibéré contre ce projet, ce qui met en évidence une nouvelle fois qu'un projet n'est souvent soutenu par les élus locaux que parce qu'il génère des ressources financières et des promesses d'emplois volontairement surestimées, sans être pour autant mirobolantes, en occultant les problèmes.

La justification du projet et sa bonne mise en œuvre ne pèsent pas lourd dans le débat local au moment de la demande d'autorisation de création, mais fera tristement l'objet de toutes les attentions publiques si un accident se produit ou si les impacts sur la santé et l'environnement forcent le mur habituel du silence. **Cette gouvernance malheureusement classique est inacceptable.** L'accident récent de Lubrizol montre bien qu'il n'y a pas de parade à posteriori aux manquements de vigilance initiaux. Et les victimes sur le moment et sur le temps long vont des riverains les plus proches aux habitants et agriculteurs de toute une large région, voire du pays (bruit de fond des pollutions bien connu des agences chargées du suivi de la qualité de l'air).

Maux vaut donc prévenir que guérir !

-Le dossier déposé à l'Enquête publique, pour ce projet nucléaire et chimiquement polluant, n'apporte pas d'études préalables et de solutions satisfaisantes pour Eviter/Réduire et/ou Compenser (principe ERC) les rejets chroniques d'une telle installation dans l'eau (rivière Marne et ruisseaux, nappe d'accompagnement...), dans l'air et dans les sols. Il est donc contradictoire avec les objectifs de respect de l'environnement naturel et humain mis en avant par les plans et programmes régionaux : Directive cadre sur l'eau, SRCAE, PPRI...

-La nature même du projet devrait imposer sa localisation au sein des Installations Nucléaires de Base (INB), ce qui permettrait une **requalification de son statut d'ICPE (nucléaire !) à INB**, ce qu'elle est de fait. Et donc sa surveillance et son contrôle par l'autorité de sûreté adéquate : l'ASN et non par les services de la DREAL qui ne sont pas spécialisés dans le nucléaire. En réintégrant cette activité au sein d'un site nucléaire existant, on éviterait aussi un grand nombre de transports à hauts risques (dégageant également des pollutions et gaz à effet de serre).

MNE considère

- que la localisation de ce projet en zone urbanisée et au bord de la Marne (considérée comme un simple exutoire), ne peut être envisagée,
- que l'étude d'impact est insuffisante et donc non recevable,
- qu'UNITECH est un établissement nucléaire et doit donc être classé INB et son activité contrôlée par l'ASN, au sein d'un site de production,
- que le principe de précaution doit s'appliquer à UNITECH, car ce n'est pas une industrie sans conséquences notoires sur l'environnement, sur la sécurité et la santé des populations,
- que les politiques publiques doivent être décidées en cohérence : les décisions doivent respecter les objectifs minima des plans et programmes.

Meuse Nature Environnement vous prie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de considérer l'argumentation qui motive notre opposition à ce projet et de donner un avis très défavorable à cette implantation.

Le Président de Meuse Nature Environnement,

Jean-Marie HANOTEL





Cigéo, cheval de Troie de la nucléarisation à marche forcée d'un territoire

Régine Millarakis

Cet article n'a pas la prétention d'apporter une information et une analyse exhaustives. Il aurait aussi fallu pour cela mener une véritable enquête auprès des acteurs locaux, qu'ils soient industriels, élus, chambres économiques, associations et riverains des installations concernées. Compte-tenu du caractère sensible de la recherche, dans un contexte d'opposition locale, il aurait fallu prendre un temps conséquent et déployer les moyens adaptés pour obtenir ces informations et rencontrer l'ensemble des acteurs concernés.

Cet article organise les informations publiques que nous avons pu collecter. Certaines rubriques mériteraient donc d'être mieux renseignées, notamment celles qui touchent aux aspects financiers et aux emplois. Elle pointe néanmoins les grandes lignes d'une enquête à conduire, tant ses implications sont lourdes de conséquences pour les territoires concernés et riches d'enseignements sur la manière dont la démocratie par délégation qui est la nôtre peut conduire à une politique imposée à des populations privées de tout pouvoir.

Éléments de contexte

La France est à un moment particulier de son histoire nucléaire. Avec le vieillissement de son parc de centrales, elle se voit dans l'obligation de gérer tout à la fois une maintenance accrue des sites de production pour assurer le prolongement de la durée de vie des réacteurs (grand carénage) et l'aval du cycle, à savoir le démantèlement des installations et la gestion des déchets radioactifs (dont le conditionnement des déchets). Les lieux de production, de maintenance et les sites actuels de stockage sont, en l'état, considérés comme insuffisants et/ou inadaptés à cette nouvelle demande. De nouveaux sites doivent voir le jour pour répondre à ces nouveaux besoins industriels. Le Cotentin et la vallée du Rhône ont besoin de régions relais.

La création du Laboratoire souterrain de recherche géologique de Bure en 2000

s'est accompagnée la même année de la création des Groupements d'Intérêt Public Meuse et Haute-Marne (GIP), avec pour objet de « gérer un dispositif d'accompagnement économique » s'appuyant sur des axes forts : aménagement du territoire, développement économique, développement des connaissances scientifiques et technologiques. Cigéo pourrait, en toute probabilité, devenir l'épicentre d'une vaste opération de nucléarisation forcée qui touche les deux départements ciblés par les fonds d'accompagnement du laboratoire de recherche géologique puis du projet d'enfouissement des déchets radioactifs HA et MA-VL à Bure. Hormis quelques sites de stockage... d'archives industrielles qui aident à faire « beau dans le paysage », la quasi-totalité des sites sont liés à l'activité de Cigéo (sous-traitants divers) ou aux activités de maintenance des centrales nucléaires et au démantèlement (traitement des matériels contaminés notamment).

Un développement économique axé sur une mono industrie nucléaire

Une découverte fortuite

En 2015, des opposants au projet Cigéo se manifestent au 1^{er} salon mondial du nucléaire (WNE) à Paris et y découvrent une carte -inconnue du grand public- qui place Bure au centre d'une cible de 80 km de rayon désignant les territoires meusiens et haut-Marnais pressentis pour devenir un futur « pôle territorial en compétence nucléaire » (Fig.1). Ne sont pas inclus les territoires des départements voisins, inexistantes depuis toujours aux yeux du projet Cigéo et du développement économique qui l'accompagne : Marne, Meurthe-et-Moselle et Vosges, pourtant tout proches (Asodetra Exclusion). A ce jour, le gouvernement et l'Andra ont bel et bien désigné la Meuse et la Haute-Marne comme la cible quasi exclusive du projet Cigéo et de la nucléarisation qui doit l'accompagner, avec l'appui des fonds d'accompagnement du GIP (GIP 55/52), l'aval des élus et des chambres économiques (via les services économiques Haute-Marne Expansion (Haute- Marne Expansion) et Meuse Entreprise (Meuse Entreprise). Les nouvelles implantations industrielles, directement ou indirectement liées au nucléaire, vont attester de cette volonté décidée en haut-lieu.

La loi de 2006, prélude au démarrage de la nucléarisation du territoire autour de Cigéo

Cette loi entérine l'enfouissement des déchets radioactifs à Bure, seule voie de recherche retenue sur un seul site, en dépit des exigences de la Loi Bataille de décembre 1991. Les fonds alloués via les GIP créés en 2000 en Meuse et en Haute-Marne et abondés par les opérateurs du nucléaire (Edf, Areva, Cea) n'ont

cessé d'augmenter depuis l'arrivée du laboratoire de recherche géologique.

De 18 millions d'euros en 2000 et de 20 millions en 2006, ils sont passés en 2010 à 30 millions d'euros annuels pour chacun des deux départements. Progressivement des industries nucléaires ou de service au nucléaire sont introduites dans les deux départements. Les tableaux et cartes, pages suivantes, en retracent l'implantation.

Depuis 2009, les implantations nucléaires ou assimilées se multiplient

... avec l'aval des collectivités en mal d'emplois et l'assentiment des industriels locaux qui en espèrent des retombées économiques. Face à l'annexion massive de terres agricoles et de forêts dans le bassin autour de Bure, les organisations professionnelles agricoles (hormis la Confédération Paysanne), ne se manifestent guère que pour veiller à ce que les exploitations restent viables. Les projets sont discutés, adoptés ou mis en œuvre dans le plus grand secret. L'information et la décision sur ces projets passent souvent en questions diverses lors des conseils municipaux ; Areva développe l'activité de la plateforme de Void ; Syndièse (Syndièse) est présenté comme un projet d'avenir alors même qu'il aura des difficultés à trouver la ressource bois dans les forêts du grand quart Nord-Est, déjà bien exploitées... et tout cela en avertissant partiellement ou tardivement les populations, lesquelles ont bien du mal à trouver des informations précises et à imaginer ce qui se profile.

On peut s'interroger sur ce qui attend les deux départements concernés : certains sites (La Hague, Tricastin...) et territoires nucléaires (la vallée du Rhône...) en France sont saturés (fermeture de sites) et cherchent des terres d'accueil, pour une activité de l'aval du cycle nucléaire qui va connaître une augmentation très

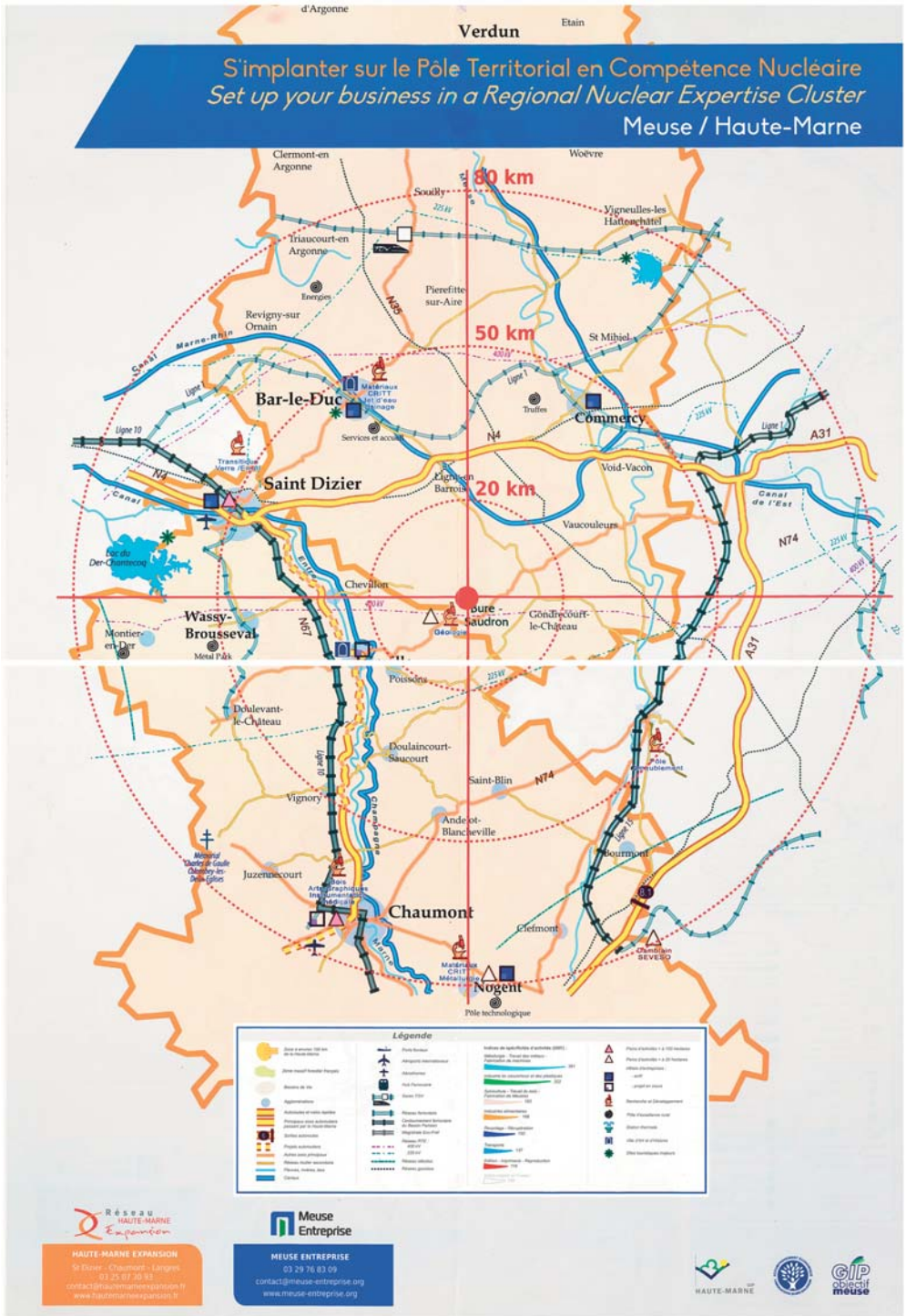


Fig. 1 : Carte régionale - Premier salon mondial du nucléaire (WNE) - Paris, 2015

importante dans les années qui viennent. Le complexe nucléaire qui veut s'installer sur les bassins économiques du Sud de la Meuse et du Nord de la Haute-Marne regroupe des poids lourds du nucléaire et du militaire : Edf avec Cigéo, le Cea avec Syndièse, Areva autour des transports, mais aussi Socodei (Socodei, Fiche Analyse), filiale à 100% d'Edf, dont l'activité de traitement de matériels contaminés n'existe actuellement que sur un seul autre site en France, Unitec qui prendrait le relai du site similaire de La Hague et Derichebourg, multinationale implantée dans quatorze pays. Le secteur de Commerce, déjà familier du militaire, se voit désormais doté du nucléaire, en particulier autour des questions de sécurité. (Carte et tableaux p. 124 à 129)

Ces implantations visent en priorité les petites villes autour de Bure (Commercy, Joinville, Saint Dizier) et autres petites zones industrielles et artisanales de ces secteurs. Des lycées professionnels meusiens et hauts-Marnais (à Bar-le-Duc et Saint-Dizier) sont sollicités pour former une main d'œuvre de base qualifiée, en relation ponctuellement avec des entreprises implantées localement. Une manière de se fondre dans le paysage économique local, même si les ressources humaines touchant au nucléaire et donc plus pointues sont exogènes. Ce déploie-

ment industriel nouveau, extrêmement rapide (sept ans à ce jour), n'a fait l'objet en Meuse et en Haute-Marne, d'aucune prospective comme les élus en planifient à échéance régulière, avec l'aide de bureaux d'étude extérieurs et dans une démarche concertée avec les principaux acteurs politiques, administratifs et socio-économiques du territoire. Véritables oubliés, les habitants qui, loin des instances décisionnelles ne réalisent pas cette mutation territoriale aux implications lourdes, opérée en quelque sorte « au-dessus de leur tête ».

Le cas de la plate-forme de transports nucléaires LMC Areva ou un exemple d'implantation imposée sans concertation locale

Fin 2009, le premier site nucléaire d'accompagnement du projet Cigéo s'installe au cœur du village de Void-Vacon : il s'agit d'une plateforme de transit gérée par la société LMC, filiale d'Areva International. Destinée officiellement au transit par camions de pièces neuves à destination des sites nucléaires, la plateforme diversifie rapidement ses activités, en catimini et à l'insu total des populations locales. Méfiantes, celles-ci exercent une surveillance du trafic des camions et découvrent que du combustible nucléaire - dont de l'hexafluorure d'uranium (UF6)

Saint-Dizier, épiceutre du nucléaire français

« La ville de Saint-Dizier en Haute-Marne va devenir d'ici à fin 2017 l'épiceutre du nucléaire français. C'est en effet à cette date qu'entrera en service la nouvelle base de maintenance de l'ensemble du parc exploité par Edf. Trois fois plus grande que celle du Tricastin, qu'elle est appelée à remplacer, la base bragarde répond aux besoins de l'électricien dans le cadre de son « grand carénage » : nom donné à l'opération consistant à prolonger la durée de vie des centrales nucléaires moyennant d'importants travaux de maintenance. D'autres grands équipements ont déjà vu le jour à cheval sur les deux départements de la Meuse et de la Haute-Marne, dans l'optique de « constituer un pôle national d'excellence en maintenance nucléaire. » (Traces écrites, 2014)

et du dioxyde d'uranium (UO₂) mais pas seulement- traverse l'Europe du Nord au sud, avec des arrêts plus ou moins longs sur le site de la plateforme. La société LMC, les pouvoirs publics, les élus locaux et l'Asn sont interpellés par les habitants ; les vigies se poursuivent, des manifestations sont organisées. C'est après la première manifestation d'information de la population en 2013 que le maire de Void-Vacon rend publique l'information qu'il avait jusqu'alors retenue (Void-Vacon, 2013). Par la suite, toujours sans aucune information ni concertation des habitants, LMC continue sa diversification, comme le mentionne le rapport d'Areva 2014 (Areva) dans un petit encadré : « cette année-là, 900 convois ont stationné sur la commune de Void, dont 300 de déchets radioactifs et 100 d'outillages contaminés. »

Quelle place occupe cette plateforme de Void dans le dispositif de fonctionnement de Cigéo et des sites nucléaires qui pourraient se développer aux alentours ? Sachant, à titre de comparaison, que près du secteur de La Hague qui concentre les entreprises industrielles, le terminal ferroviaire de Valognes accueille quant à lui les filiales d'Areva spécialisées dans le transport, dont LMC...

La manière dont cette installation a été présentée à la population et l'opacité qui entoure son activité augure ce qui va se passer ensuite pour chaque nouveau site nucléaire. Les entreprises qui veulent s'installer font miroiter des emplois et des promesses d'investissement local, donnent à l'installation nouvelle une image d'excellence, ne mentionnent que rarement les mots déchets, radioactifs ou nucléaires, passent pudiquement sur les dangers liés à ce type d'activité -auxquels on saura bien sûr faire face le jour venu-. Les élus locaux, hormis quelques exceptions, votent alors positivement « pour quelques emplois de plus » sans poser

plus de questions et surtout sans instaurer de temps d'information ni de débat avec les habitants.

Au-delà des entreprises liées au nucléaire civil, un lien vers le nucléaire militaire ?

Il ne faudrait pas oublier aussi les liens étroits qui unissent historiquement le département de la Meuse, territoire si souvent frontalier des conflits en Europe, avec l'armée qui a défendu le territoire national et qui a exigé de ses habitants le sacrifice du sang et... celui de son industrie. G. Longuet, ancien ministre de l'Industrie puis de la Défense nationale, actuel sénateur de la Meuse, ne disait-il pas, le 16 novembre 2016 (Est Républicain, 16/11/2016), qu'il voyait dans l'implantation de la société Concordia Fibers (et précédemment celle de Safran-Albany) la réparation d'une injustice « car privée dès les années 30 de l'industrie aéronautique, véritable vecteur d'innovation, par crainte de conflit » ?

L'entreprise Safran-Albany (Safran), qui s'est installé à Commercy en 2014 en compensation du départ du 8^{ème} régiment d'artillerie (900 militaires), excelle dans l'aéronautique : Commercy constitue une des deux implantations dans lesquelles AEC produit, avec Safran son partenaire, des composants du moteur LEAP, plus économe en carburant. Mais Safran, c'est aussi un acteur de la défense militaire avec les propulseurs des missiles balistiques stratégiques de la force nucléaire, les M51. En Haute-Marne, la BA 113 de Saint-Dizier participe à la mission de dissuasion nucléaire de la France et emploie 1.800 personnes. Avec 1.700 militaires et 100 civils, elle est le premier employeur du département. C'est la seule base aérienne dotée d'une cinquantaine de Rafales et un fleuron technologique de l'armée de l'Air. Un site comme celui de Syndièse (Syndièse) arrivé en 2014 à

Saudron, à proximité de Bure, interpelle également. Le Cea (Commissariat à l'énergie atomique et... aux énergies alternatives) a commencé d'y installer un démonstrateur préindustriel de production de biocarburants de deuxième génération (diesel de synthèse) à partir de bois. En apparence, la gazéification du bois n'a pas de lien direct avec le nucléaire ou le militaire. Mais pour le Cea, une activité comme celle de Syndièse est très atypique au regard de l'ensemble de ses activités.

Et surtout, ce projet s'appuie sur une technologie compliquée et polluante, au bilan énergétique désastreux et ne sera très vraisemblablement pas viable économiquement (cf l'abandon du projet Choren à Freiberg en Allemagne et l'insuffisance de la ressource forestière - Note de Synthèse).

Alors comment comprendre l'implantation du projet Syndièse, à deux pas de la future zone dite « de descenderie » de Cigéo ? La proximité du projet Cigéo, les activités principales de Cea (militaires et nucléaires) et l'ampleur de la maîtrise foncière de l'Andra (Andra, foncier) ou à son bénéfice (3.016 ha pour une emprise foncière de Cigéo estimé à 680 ha) posent question : si le projet Syndièse devait être abandonné (il n'existe actuellement qu'un atelier de broyage /phase 1), par quoi serait-il remplacé ? Rappelons que le Cea est aussi le gestionnaire du site militaire de Valduc, près de Dijon (et Cigéo pourrait accueillir des déchets militaires de Valduc...) et développe également des recherches sur la métallurgie du futur (Cea, Métal.), activité nouvelle qui pourrait s'implanter à Bure même. Historiquement en France, et encore aujourd'hui, les liens entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire ne sont plus à démontrer. Rien n'interdit de penser qu'ils pourraient connaître un développement important sur les territoires autour de Cigéo.

“Meuse 2015 -Construire ensemble la Meuse de demain-”, projet oublié ?

C'est le titre d'un document de synthèse édité par le Comité d'Appui à la Prospective Meuse 2015. (Meuse 2015)

« Meuse 2015 est un plan de développement qui s'est fondé sur le rapprochement des bonnes volontés de tous les Meusiens, de l'expertise des socioprofessionnels, de la volonté des forces politiques. Les projets phares qui sont présentés ici sont le fruit du consensus : ils peuvent, ils doivent faire que la Meuse d'ici vingt ans, la Meuse de nos enfants, soit accueillante à tous les projets, une terre vivante. »

Selon ce document : en 1996, « au terme d'une longue démarche d'analyse, de concertation, de consultation, la Meuse de 2015 se dessine, prend des formes et des couleurs. Le projet que les Meusiens ont voulu est là sous nos yeux. Les Chambres consulaires, le Conseil général et les partenaires socioprofessionnels et associatifs, présentent dans ces huit pages, la quintessence de ce dossier ».

Des scénarios, des orientations, sept projets phares construits autour des transports, de l'identité meusienne, de l'aménagement du territoire, du développement des territoires ruraux, de l'intercommunalité ou encore la création d'un Observatoire économique et social, « afin de mieux recenser les besoins du département et de mettre en place les politiques nécessaires devant permettre au territoire d'aborder le troisième millénaire dans d'assez bonnes conditions ». (Meuse 2015, Le Moniteur) Pas un mot de la venue en Meuse de C. Bataille fin 1993 et du choix de Bure pour l'implantation d'un « laboratoire », prémisse inéluctable du stockage souterrain de déchets nucléaires. R. Herment est en 1996 président du Conseil général qui

vote à l'unanimité pour son accueil en Meuse. Sur les 30 départements démarqués, Bure est un des 3 sites retenus fin 1993 et les travaux de reconnaissance géologiques démarrent en 1994.

Aujourd'hui, ce document est introuvable et il a disparu des sites internet du Conseil général et des chambres économiques, comme -semble-t-il- des bureaux idoines. Comment expliquer cette amnésie collective pour un document de prospective économique en cours et la disparition totale de référence à cette prospective dans les années qui vont suivre ? Que reste-t-il des intentions affichées alors ?

En 2016, le fruit du consensus économique d'alors a fait long feu. Le projet économique d'aujourd'hui est nucléaire, les propositions d'installations industrielles arrivent d'en haut, à la satisfaction des grands élus qui en redemandent. S'ils font quand même l'objet d'une validation pour la forme par les conseils municipaux, pour beaucoup d'habitants, ils ne sont plus promesse d'une terre vivante. La manière de faire ne relève plus de la planification industrielle et économique auxquelles la société civile est parfois conviée à participer à la marge. Elle relève de la colonisation pure et simple d'une région considérée comme sous-développée et de l'oppression, avec toutes les violences qui l'accompagnent : opacité des décisions au sommet, influence exercée sur les élus et les consciences (chantage à l'emploi et à l'argent), mise à l'écart et mise en insécurité permanente des populations, répression des opposants...

En 1991, quand le secteur de Vigneulles où il habitait était prospecté pour l'implantation du laboratoire de recherche géologique, R. Herment, sénateur, critiquait le projet lors d'un débat parlementaire. Il invoquait alors des risques « que nous n'avons pas le droit de prendre » et les effets négatifs pour une région d'avoir

été « choisie comme dépotoir ». (Sénat, 1991) Aujourd'hui, la mise sous perfusion financière de nos départements et les promesses de création d'emplois ont emporté les consciences des décideurs. La population découvre son impuissance, se résigne au sacrifice ou construit la révolte. En 1993, C. Namy, alors président du Conseil général de la Meuse, assume en toute clarté le cheminement des élus. Il parle ainsi de Syndièse dans *Les Echos* du 29 avril, relaté par Haute-Marne Expansion (Haute-Marne Expansion) : « Il s'agit du premier vrai projet industriel sur le territoire dans le cadre du programme d'accompagnement économique venant en compensation de notre acceptation à recevoir le centre de stockage de déchets radioactifs. »

C'est du donnant/donnant. Mais les partenaires du contrat sont-ils à égalité ? Les départements de la Meuse et de la Haute-Marne se présentent en position de faiblesse car ils demandent à développer leur activité économique. Il n'est donc pas étonnant, qu'en l'absence d'un autre projet économique fort porté par les élus, l'offre ait été ciblée sur le nucléaire et conditionnée à l'acceptation du projet Cigéo.

Le mirage des emplois et de l'investissement local

Analyser finement cette approche nécessiterait une étude en soi. Elle supposerait aussi d'avoir un accès aux documents de planification et aux chiffres, lesquels sont réservés aux acteurs économiques et aux élus et distillés vers l'extérieur, au compte-goutte, partiellement, une fois les décisions prises au sommet. On peut néanmoins avancer quelques pistes de réflexion.

L'arrivée du nucléaire bouleverse les équilibres économiques existants et prend de court les acteurs locaux

L'association Energic 52/55 (Energic 52/55) voit le jour en 2007, après la loi

de 2006 qui entérine la solution de l'enfouissement à Bure. Elle a pour objectif de « fédérer les entreprises locales de l'énergie, promouvoir leurs compétences et les mettre en relation avec les donneurs d'ordre (Edf, Areva, l'Andra et le Cea) ». 110 entreprises sont actuellement adhérentes à cette association qui veut « mettre en avant les potentiels des entreprises meusiennes et haut-marnaises et faire en sorte que les retombées économiques du laboratoire de Bure profitent au territoire. ». Elle « défend le développement économique et la dynamisation du territoire » et travaille à « mieux répondre aux besoins et aux marchés de demain. Et le marché de demain, c'est Cigéo. »

Tout est à construire : il faut former de nouvelles compétences et préparer les entreprises à répondre aux besoins des opérateurs de l'énergie dans un domaine très spécifique, le nucléaire, et sur des marchés de première importance.

En 2014, les adhérents d'Energic 52/55 avaient fait plus de 35 millions d'euros de chiffre d'affaires. Année faste qui n'a pas résisté aux aléas économiques que les acteurs du nucléaire et notamment Areva ont connus ces 2 dernières années. A tel point que la présidente et la directrice de l'association ne se font pas d'illusions pour 2016 ! (Energic 52/55)

Malgré un optimisme résolument affiché, entre les investisseurs du nucléaire et les acteurs locaux, qu'ils soient élus ou des organismes économiques, depuis le début c'est plutôt : « Je t'aime, moi non plus ». La réalité de l'accompagnement économique n'est pas toujours à la hauteur des promesses et des espérances. Les frictions sont nombreuses et les mots parfois acerbes. Le lobby nucléaire est perçu comme une entité qui prend les locaux « de haut » :

« 95 millions d'euros de commandes aux entreprises locales ont été réalisées entre 2006 et 2010 dont deux tiers pour des

achats de produits industriels et un tiers pour les entreprises du bâtiment. Pour que cette dynamique se poursuive, C. Presta (Areva) pose cependant une condition : Il faut que les entreprises dans cette région changent de culture et prennent de nouvelles responsabilités ». Si celles qui adhèrent à l'association Energic 52/55 veulent avoir des marchés, elles doivent s'adapter. On ne badine pas avec les exigences de qualité chez les opérateurs du nucléaire. » Mais le président du Conseil général, C. Namy, est circonspect. Il estime que « ça n'évolue pas assez vite ». Tout comme il estime que « l'Etat ne joue pas son rôle dans l'accompagnement économique et nous sommes déçus par les opérateurs qui manquent de considération envers notre territoire. Le seul point très favorable, c'est la montée en puissance des commandes aux entreprises locales ». (Est Républicain, 23/07/2011)

C. Namy récidive. Dans un article de *L'Est Républicain* du 17 décembre 2016, il fustige le Comité de Haut Niveau (CHN) qui ne s'est pas réuni depuis février 2013, alors qu'il devait se réunir une à deux fois par an, sous la présidence du Ministre de l'environnement. Lors de la réunion préparatoire, il aurait déclaré que « Ce CHN avait été créé pour obliger les industriels à rendre compte des créations d'emploi sur le territoire. Pour l'heure c'est très insuffisant ! »

D. Ruhland, le maire de Montiers sur Saulx (à 8 km de Bure), dans le cahier d'acteurs qu'il a déposé comme contribution au débat public en 2013, se montre déjà très interrogatif sur le nombre d'emplois réellement locaux et irrigants pour la vie économique du territoire. (Cpdp, Débat Public)

Et un article du journal *Le Monde* du 11 janvier 2017 (*Le Monde*) relate dans le dernier paragraphe : « Certains élus sont eux aussi sur la défensive. Pourtant

favorable à l'enfouissement, D. Ruhland, maire (div. droite) de Montiers-sur-Saulx et conseiller départemental du canton de Ligny-en-Barrois, dont dépend Bure, est amer : « L'Andra nous a fait miroiter un développement économique de notre territoire, mais on ne voit rien venir. » Bien sûr, la Meuse et la Haute-Marne reçoivent chacune 30 millions d'euros par an de fonds d'accompagnement, qui servent à changer le mobilier urbain ou à ouvrir des salles des fêtes. « A quoi bon, pense l'édile, si nos villages se désertifient ? »

Il a donc fallu allotir (fractionner en lots plus petits) les chantiers proposés afin de permettre à plus d' « entreprises de second rang d'accéder à ces marchés ». Le nucléaire fait donc souvent appel à des compétences particulières qui n'existent pas en Meuse et en Haute-Marne et qui sont importées d'ailleurs : quelques exemples,

- Sur les 16 emplois de la plateforme LMC-Areva, seules deux personnes sont locales, les transports de matière nucléaire, de déchets ou de matériel contaminé étant conduits par 14 chauffeurs spécialisés.

- Sur les 297 emplois Andra dédiés à Cigéo, seules 86 personnes sont permanentes, ce qui ne veut pas dire locales !

- La future base de maintenance chaude d'Edf ne compterait que 50 emplois Socodéi, les 200 autres étant des personnels très qualifiés d'Edf, ne provenant pas du tissu local non plus. Ce que soulignent les deux formations mises en place au sein des deux lycées professionnels de Bar-Le-Duc et Saint Dizier (encadrement d'équipes et soudeurs) qui sont de niveau BTS.

Les acteurs économiques locaux sont encore loin de maîtriser l'analyse et le pilotage du développement économique et de l'emploi-formation liés au projet Cigéo et aux autres projets d'installations nucléaires. Le planning des travaux et des

marchés, les profils de poste, les périodes et la durée des emplois, les filières d'enseignement supérieur et de recherche dont Cigéo pourrait être le levier... restent à préciser. De même que la liste des produits et services qui pourraient être approvisionnés localement.

Des emplois qui coûtent très chers à la collectivité et dont l'avenir est incertain

Hors Cigéo et Safran-Albany (aéronautique), sur les deux départements, le nombre d'emplois créés par la filière des services au nucléaire est très faible : 150 environ. 200 à 400 emplois supplémentaires pourraient voir le jour, si les embauches prévisionnelles se concrétisent. Pour les entreprises dont les chiffres sont connus, les effectifs recrutés sont globalement faibles voire ridicules au regard des investissements (ou du risque encouru), et ce sont des emplois au coût exorbitant, même en imaginant un développement progressif satisfaisant de l'activité.

Pour chaque emploi créé, au démarrage de l'entreprise, le ratio investissement /emploi atteint au bas mot 412.500 euros et monte au plus à 1.200 000 euros. En phase de croisière, si le développement prévisionnel des emplois s'avère juste, chaque emploi créé coûterait à minima 42.500 euros et à maxima à plus de 300.000 euros.

Si l'on réalise que ces entreprises sont souvent à capitaux publics, garantis par l'Etat, que les collectivités locales mettent la main à la poche pour les attirer (l'exemple de Concordia Fibers, lié à Safran, est particulièrement frappant !), et que les acteurs du nucléaire, au passage, récupèrent en partie leur mise de fonds via un retour de subventions des GIP Meuse ou Haute-Marne auxquels ils contribuent, on peut se poser la question de la « rentabilité » de ces implantations en termes d'emplois. A comparer avec le

secteur des énergies renouvelables fortement créateur d'emplois, sans risque majeur pour les populations, mais qui font souvent l'objet de critiques sur leur coût. Il faut souligner que le cluster Energic 52/55 s'est créé autour de la question de l'énergie parce que Cigéo arrivait en Meuse, assorti d'un effet d'aubaine. Son activité est organisée autour d'une mono-industrie fragilisée sur le marché international, et il existerait donc un risque majeur de voir un jour tout un énorme pan de l'économie des deux départements s'effondrer. Cette question aurait du tarauder également les chambres consulaires et les élus, s'ils avaient réfléchi à long terme.

Pendant ce temps, la chute vertigineuse du cours des actions Edf se poursuit, à mesure que les difficultés techniques et budgétaires de l'entreprise s'accumulent, de même que l'agonie d'Areva. Le développement économique du territoire pourrait par conséquent s'effondrer avant même d'avoir vu le jour. La Meuse et la Haute-Marne seront-elles demain les sacrifiés économiques d'une industrie nucléaire en perte de vitesse et qui n'aura d'autre perspective d'excellence que la fermeture progressive de ses centrales vieillissantes ou la difficile voire l'impossible gestion d'un stock exponentiel de déchets nucléaires ?

Que représentent ces emplois nucléaires dans le paysage économique local ?

Cigéo, c'est aujourd'hui 86 emplois permanents et, à terme si le projet se concrétise, entre 500 et 1.000 personnes en permanence sur le site. Les emplois actuellement créés et envisagés à terme par la filière nucléaire en Meuse et en Haute-Marne, hors Cigéo, ne dépassent pas 550 emplois au total. Peut-on imaginer que la diversification économique apportée par le nucléaire sera suffisante

pour « réenclencher un cercle vertueux de croissance de l'emploi et de la population », comme le suggère P. Debard, de l'Insee Lorraine, dans l'introduction du dossier Ecoscopie de la Meuse de 2015 (Ecoscopie Meuse) ?

Prenons l'exemple du département de la Meuse.

« En 2013, la Meuse compte 64.000 emplois dont 56.100 emplois salariés. Depuis 2008, près de 3.100 emplois ont disparu, notamment 1.200 dans l'industrie où seul l'agro-alimentaire parvient à conserver ses effectifs. » Il faut donc noter que le nucléaire (Cigéo et filière) ne parviendrait que difficilement à couvrir 50% des emplois perdus en cinq ans sur le département et n'apporterait que 2,3% d'emplois nouveaux, pour un nombre de chômeurs atteignant 14.200 personnes fin 2014.

Ces emplois seront-ils vertueux ou exclusifs d'autres emplois et potentiellement un risque majeur de destruction des emplois traditionnels du département ?

L'industrie avec ses 10.400 emplois représente 16 % des emplois meusiens. L'agriculture et l'agroalimentaire emploient respectivement 6.875 actifs et 2.400 salariés, notamment dans les fromageries (soit 14,5 % des emplois du département). La métallurgie et l'industrie agro-alimentaire sont les secteurs dominants de l'industrie meusienne. La forêt couvre 37% du territoire meusien et la filière forêt-bois emploie encore près de 2.700 personnes. Le tourisme représente 1.450 emplois au meilleur de l'été et ambitieuse, avec le lac de Madine, de devenir un outil de développement touristique et économique au centre de la région Grand-Est et proche des Pays-Bas. Une partie de ces emplois bénéficient d'une image d'excellence et participe à l'image verte du département, synonyme de paysages préservés et de bien-être au quotidien. « Le département de la Meuse, au même

titre que celui des Vosges, mérite le titre de département vert de Lorraine... Avec de multiples paysages remarquables et des écosystèmes diversifiés, le patrimoine environnemental meusien constitue un atout à préserver pour la qualité de vie et le tourisme de demain. » (Ecoscopie Meuse, p.25)

Alors que les emplois dans l'industrie ont régressé comme partout en France, l'agroalimentaire en Meuse n'a pas délocalisé et ses effectifs restent globalement stables. En 2013, elle devrait même avec le renouvellement des générations d'actifs recruter autour de 600 emplois théoriques ces prochaines années. (Ecoscopie Meuse, p.29)

Les vergers -notamment de mirabelles- et les vignes des Côtes de Meuse donnent au département et au Lac de Madine un attrait touristique non négligeable. Et les grandes cultures (blé, orges et colza) sont écoulées pour 70% à l'export, principalement vers le Benelux et l'Allemagne. Si le colza meusien, essentiellement utilisé pour la fabrication du diester, est moins utilisé pour l'alimentation humaine et animale, ce n'est pas le cas du blé et des orges. On voit bien à quel point un accident nucléaire dans cette région affecterait tout à la fois la production et la commercialisation des denrées alimentaires, ainsi que le tourisme et d'une manière générale l'attractivité intrinsèque du territoire. Car ces activités économiques sont particulièrement vulnérables à la volatilité des consommateurs, en particulier frontaliers, qui voient d'un mauvais œil la poursuite du nucléaire en France proche, alors qu'eux-mêmes n'en ont pas ou ont choisi d'en sortir. C'est le cas de l'Allemagne et du Luxembourg qui cherchent à faire fermer les centrales de Cattenom et de Fessenheim jugées dangereuses.

D'ailleurs, qui accepterait d'habiter, de venir en vacances ou de consommer la production alimentaire d'un territoire pollué par la radioactivité ?

Que représentent alors les quelques centaines d'emplois promis à terme face aux milliers d'emplois actuels des secteurs agricole, forestier et touristique de nos départements ? Et que deviendront ces emplois si le nucléaire en force vient les contaminer ou même simplement détruire l'image du blé meusien, du brie de Meaux, du champagne et des eaux de Vittel ou du tourisme dans nos belles forêts de Meuse/Haute-Marne/Vosges ? Peut-on accepter Cigéo et le développement mono nucléaire qui l'accompagne à l'exclusion de toute autre perspective de développement ?

Le gigantisme du projet et les aménagements qu'il implique, le mirage des emplois faciles et servis sur un plateau occultent complètement toute réflexion sérieuse des élus et des acteurs économiques sur un modèle de développement différent (qu'il soit non nucléaire ou simplement diversifié). La responsabilité des acteurs politiques et économiques est ici clairement engagée : à quel moment et comment ont-ils exercé une analyse critique du développement à sens unique qui leur était proposé ?

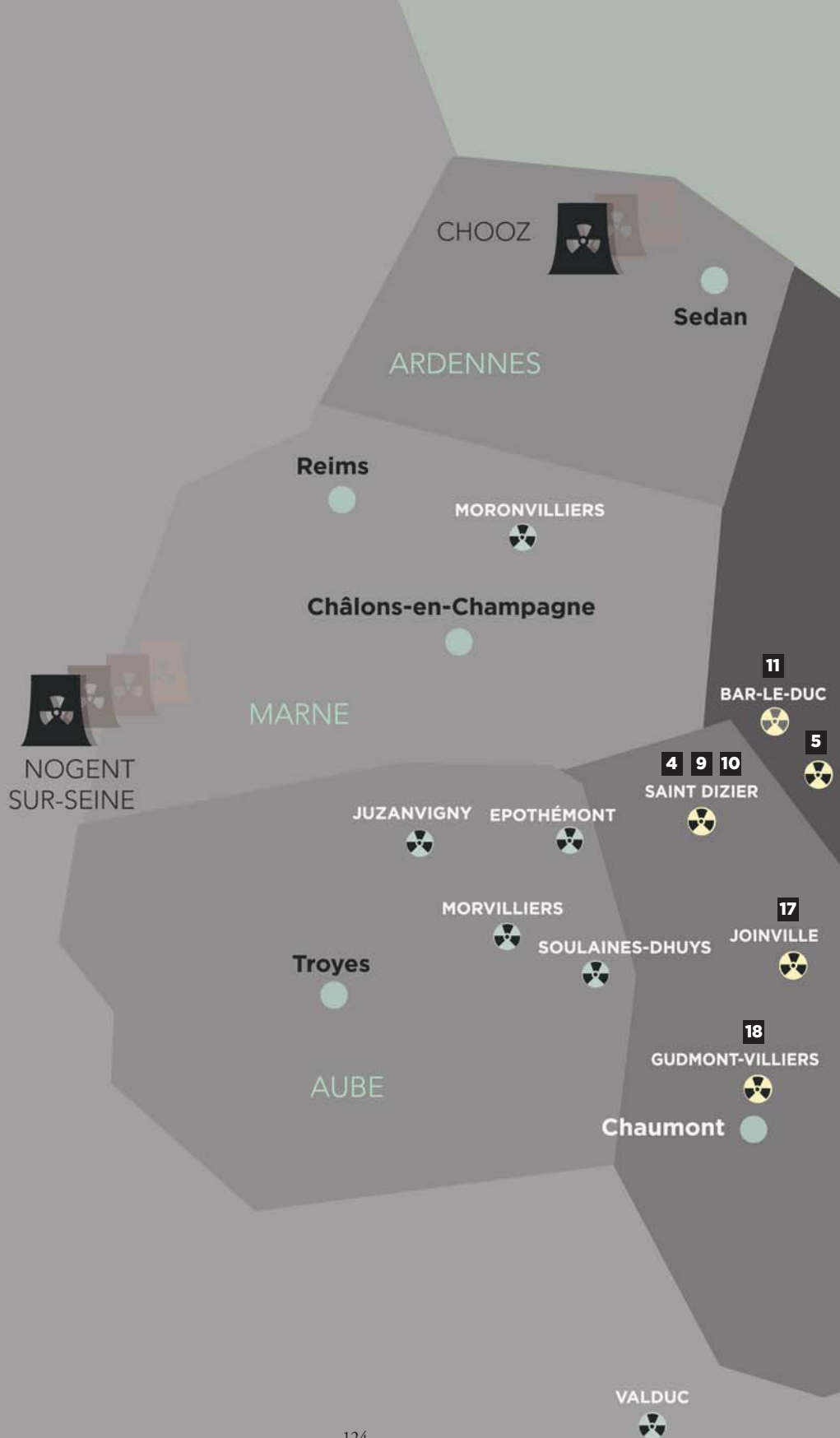
Qu'est devenue la prospective économique partagée « Meuse 2015 » ?

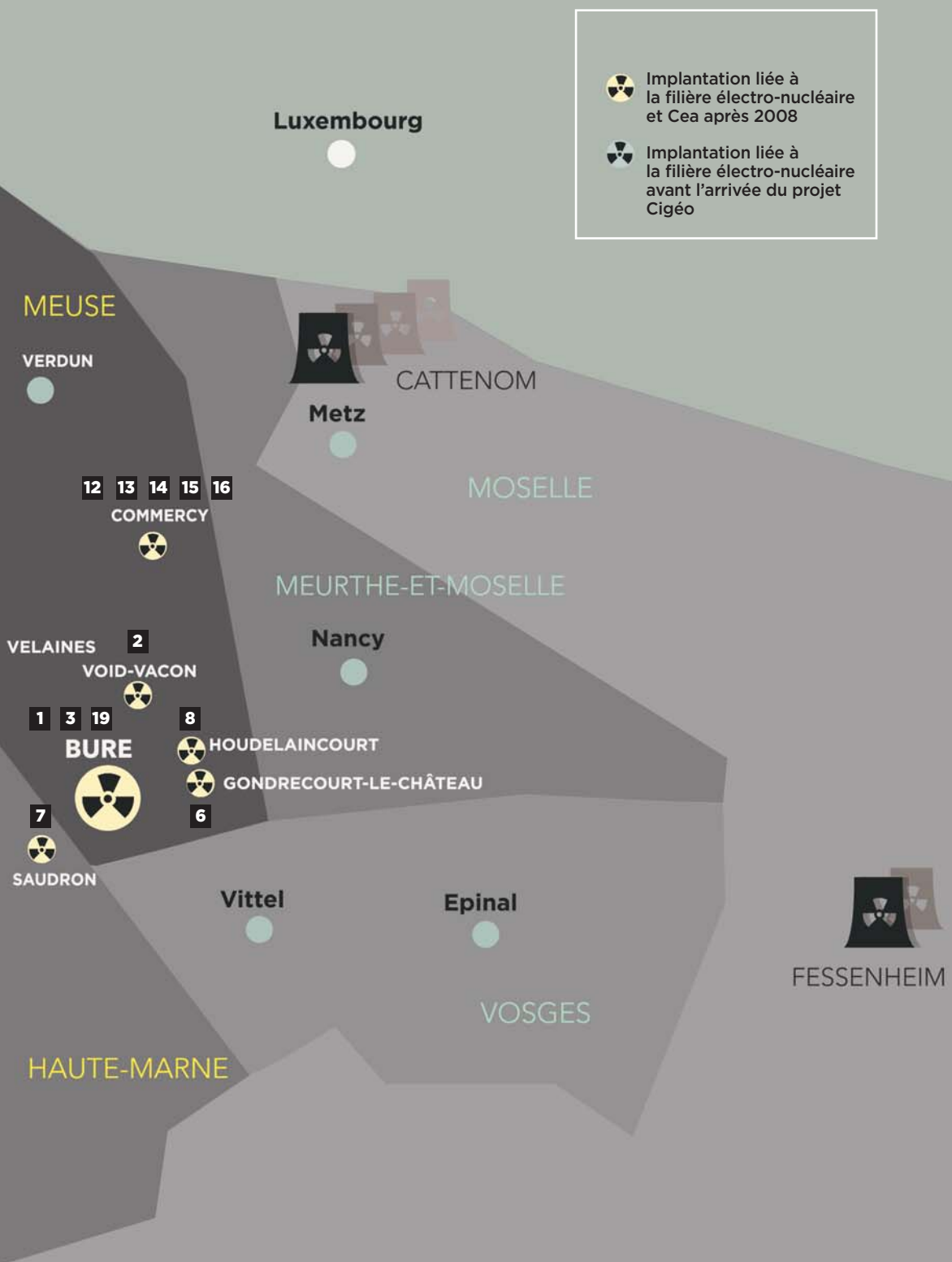
A défaut d'un enterrement de première classe, a-t-elle été jetée discrètement dans la fosse commune des oublis, comme un objet sans consistance ? Comment parler alors de garder la mémoire d'un site comme Cigéo, dans un territoire frappé par l'amnésie et par l'incapacité à penser et structurer son avenir ?

Article achevé de rédiger en janvier 2017

Bibliographie et références

- Andra, foncier : Situation foncière du projet Cigéo (juin 2016) : http://mirabel-lne.asso.fr/CIGEO_GEOPOLITIQUE
- Areva, Rapport d'activités 2014 - LMC-Void : http://mirabel-lne.asso.fr/CIGEO_GEOPOLITIQUE
- Asodetra Exclusion : http://mirabel-lne.asso.fr/CIGEO_GEOPOLITIQUE
- Cdpd, Débat public : http://cpdp.debatpublic.fr/cpdp-cigeo/_script/ntsp-document-file_download94ac.pdf?document_id=102&document_file_id=107
- Ecoscopie Meuse : Ecoscopie de la Meuse - INSEE- Dossier N° 1 -Mai 2015- *Réenclencher un cercle vertueux de croissance de l'emploi et de la population*
<http://docplayer.fr/10147259-Ecoscopie-de-la-meuse.html>
- Energic 52/55 : « L'association se positionne sur les marchés de l'énergie, hydraulique, nucléaire et thermique. Elle a été labellisée Grappe d'entreprises par la Datar en 2011. Elle permet notamment de renforcer les relations entre les entreprises locales et les donneurs d'ordre de la filière nucléaire (Edf, Cea, Areva, Andra) en accompagnant les entreprises dans l'évolution de leurs compétences. Cette sensibilisation des entreprises est un préalable indispensable à leur positionnement efficace sur ces nouveaux marchés. »
- Energic 52/55 : <http://www.energist5255.fr/>
- Est Républicain : http://mirabel-lne.asso.fr/CIGEO_GEOPOLITIQUE
23/07/2011- Les opérateurs de Bure au rapport, Gérard Bonneau
16/11/2016 - Revue de presse 1- Concordia Fibers nouveau créateur d'emplois, Lionel Madella
16/11/2016 : Revue de presse 2 et 3 - Concordia Fibers nouveau créateur d'emplois
17/12/2016 : Un aréopage de personnalités nationales comme la préfecture de Meuse n'en n'avait pas connu depuis longtemps, Lionel Madella
- GIP 55 : <http://www.objectifmeuse.org/>
<http://www.objectifmeuse.org/rapports-activites-et-bilan-des-actions/>
<http://www.objectifmeuse.org/wp-content/uploads/Le-rapport-dactivit%C3%A9s-2015.pdf>
- GIP 52 : <http://www.gip-haute-marne.fr/>
- Haute-Marne Expansion : <http://www.hautemarneexpansion.fr/>
- Le Monde : *Le Monde*, 11 janvier 2017 : <http://burestop.free.fr/spip/spip.php?article766>
- Meuse Ent. : <http://www.meuse-entreprise.org/>
- Meuse 2015 - Construire ensemble la Meuse de demain - Synthèse du Comité d'appui à la prospective Meuse 2015 - Extraits du magazine « Meuse économique » N° 145 : http://mirabel-lne.asso.fr/CIGEO_GEOPOLITIQUE
- Meuse 2015, Le Moniteur : *Le Moniteur*, 11/04/1997 : Comment la Meuse prépare 2015
<http://www.lemoniteur.fr/articles/le-difficile-equilibre-villes-et-campagne-482847>
- Sénat 1991 : Sénat, Débat parlementaire – Projet de loi de gestion des déchets radioactifs, séance du 6 novembre 1991
- Safran : <http://www.safran-group.com/fr/defense>
- Socodéi Fiche Analyse : http://mirabel-lne.asso.fr/CIGEO_GEOPOLITIQUE
- Syndièse :
<http://mirabel-lne.asso.fr/content/syndiese>
http://mirabel-lne.asso.fr/f/Syndiese_schema_final_MirabelLNE.jpg
Note de Synthèse : http://mirabel-lne.asso.fr/f/SYNDIESE_def03062014.pdf
- Etat des lieux utilisation de la biomasse en Lorraine janvier 2015 : document Ademe (Consommations prévisionnelles de plaquettes forestières pour des projets connus jusqu'à fin 2018) : http://mirabel-lne.asso.fr/CIGEO_GEOPOLITIQUE
- Traces écrites, 2014 : L'actualité économique Grand Est, 16/09/2014 : <http://www.tracesecritesnews.fr/actualite/chapagne-ardenne-investissement-dune-quarantaine-millions-deuros-nucleaire-42212>
- Void Vacon, 2013 : Courrier du maire de Void Vacon : http://mirabel-lne.asso.fr/CIGEO_GEOPOLITIQUE





 Implantation liée à la filière électro-nucléaire et Cea après 2008
 Implantation liée à la filière électro-nucléaire avant l'arrivée du projet Cigéo

Cigéo et les installations satellites liées aux acteurs du nucléaire

	NOM	COMMUNE	DATE	NATURE ACTIVITE ET LIEN INDUSTRIEL	INVESTISSEMENTS
1	Andra	BURE (55)	2000 2018 ?	Laboratoire de recherche géologique PROJET Cigéo Centre industriel de stockage géologique	
2	LMC Areva International	VOID VACON (55)	2009	Plate forme logistique de transit de matériel, matières et déchets nucléaires (SITE SIMILAIRE : LMC Valognes - Manche)	
3	Edf	BURE (55)	2010	Archives industrielles	10,7 millions d'euros
4	Edf	SAINT DIZIER (52)	2010	Centre d'entraînement aux essais non destructifs	
5	Edf	VELAINES (55)	2011	Stockage de pièces de rechange pour maintenance des centrales nucléaires (SITE SIMILAIRE : Autre plateforme - Oise)	55,7 millions d'euros en 2016
6	SERMA	GONDRECOURT LE CHATEAU (55)	2012	Centre de maintenance industrielle Intervention en milieu nucléaire	
7	Syndièse Cea	SAUDRON 52	2014	Atelier de broyage (phase 1) A terme : Prototype industriel de gazéification du bois	270 millions d'euros (à terme ?)
8	SGA Client Areva	HOUDELAINCOURT (55)	2012 ?	Centre d'Archives industrielles Areva	
9	Socodei Filiale 100% Edf	SAINT DIZIER (52)	2016	Maintenance/pièces usagées issues des 58 réacteurs nucléaires et du démantèlement "Base de maintenance chaude"/ "Caisse à outils" nationale d'Edf et ss-traitants Stockage/entreposage sur 18.000m ² /8.000m ² loués aux ss-traitants nuc. (SITE SIMILAIRE : Usine COGOLET/Centraco Gard : Incinération, traitement effluents liquides, conditionnement déchets ultimes réduction volume, fonderie)	42 millions d'euros

Avertissement : ce tableau n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il organise les informations publiques que nous avons pu collecter. Certaines rubriques mériteraient d'être mieux renseignées, notamment celles qui touchent aux aspects financiers et aux emplois.

FONDS GIP	EMPLOIS EFFECTIFS	PROMESSES EMPLOIS	AUTRES INFORMATIONS
	En 2013, effectifs Agence nationale Andra : 592 pers. dont 297 pour Cigéo (hors effectifs externalisés) Emplois locaux : 86	Chantier Cigéo : 1300 à 2300 pers. Exploitation Cigéo : 600 à 1000 pers.	Relocalisation potentielle de 50 à 60 pers.
GIP Meuse : 318.000 euros (Aménagement ZA du Vé)	16 emplois dont 2 locaux		Rapport Areva activité 2014 : 900 convois dont 400 d'outillages et de déchets radioactifs
	16 emplois dont 2 locaux		Bâtiment primé pour son intégration architecturale
GIP Meuse : 3 millions d'euros (2010/11/12)	283 salariés Edf 20 emplois externes	20 pers.	Surface : 77 000 m ²
	5 techniciens et 1 cadre 20 pers. détachées au laboratoire de Bure		
GIP Meuse : 5 millions d'euros	Moins de 10 pers.	100 pers.	Prév. annuelles : 90.000 tonnes bois brut 65.000 tonnes déchets agricoles
dont GIP Meuse : 113.000 euros	9 pers. locaux		Décor du bâtiment fresqué de G. Languier, peintre Bonnet/Paris
	50 emplois Socodei locaux 200 prestataires Edf très qualifiés		Remplacerait l'usine de Tricastin (serait 3 x plus grande) 30 ha à terme Extension possible Ex. projet Bouygues rejeté par la population à Mably (42) en 2013

	NOM	COMMUNE	DATE	NATURE ACTIVITE ET LIEN INDUSTRIEL	INVESTISSEMENTS
10	Lycée Blaise Pascal	SAINT DIZIER (52)		BTS "Environnement nucléaire" Contribution Areva (SITE SIMILAIRE : Le Creusot - Bagnols/Cèze)	
11	Lycée Ligier Richier	BAR-LE-DUC (55)	2012	Formation au soudage après Bac Pro "Maintenance industrielle et nucléaire"	450 000 euros en 2015
12	Commercy Robotique (Groupe Gorgé) Filiale 100% CIMLEC indus.	COMMERCY (55)	2010	Filiale Baumert : sécurité et protection en milieux nucléaires (démantèlement, maintenance, construction) Filiale Serres Technologies : conseils, études et recherches en sûreté nucléaire	
13	Safran-Albany	COMMERCY (55)		Moteurs d'avion en matériaux composites de nouvelle génération	
14	PROJET KEP Technologies (KEP Nuclear)	COMMERCY (55)		Quantification et mesures de matières et déchets nucléaires caractérisation de fûts de déchets automatisée	
15	PROJET CMI Cockerill Maintenance et ingénierie	COMMERCY (55)		Amélioration sûreté des centrales nucléaires et ensemble de la filière nucléaire conceptions d'équipements, conditionnement, maintenance sur robinetterie nucléaire Campus de formation	
16	Concordia Fibers (sous-traitant Safran-Albany)	COMMERCY (55)	2016	Torsion de fibres de carbone	1,7 millions d'euros (terrain/ bâtiment) 8 M€ à terme
17	PROJET UNITEC Services group	Parc d'activités près de JOINVILLE 52	fin 2018	Blanchisserie des linges rouges des centrales nucléaires	12 millions d'euros
18	PROJET Derichebourg Environnement	GUDMONT-VILLIERS (52)	fin 2018 ?	Retraitement Fers et Métaux Pièces TFA des centrales nucléaires	10 millions d'euros
19	PROJET Cea	BURE (55)	?	Métallurgie du futur Recherches sur nouveaux métaux et céramiques pour les réacteurs de 4 ^{ème} génération	

FONDS GIP	EMPLOIS EFFEC-TIFS	PROMESSES EMPLOIS	AUTRES INFORMATIONS
GIP 55 : prévisionnel 205.000 euros Versé : 155.000			Convention de partenariat avec Fives Stein Bar-le-Duc et Fives Nordon Nancy
			Chiffre d'affaire du pôle en 2015 : 38,7M€ soit 15% du CA Gorgé
GIP Meuse : 500.000 euros	450 emplois		Le groupe Safran fabrique des propulseurs pour missiles nucléaires
			Forte relation avec certains acteurs du monde nucléaire dont Cea DAM - Valduc
GIP Meuse : 228.000 euros engagés			Campus de formation : réhabilitation des casernes Oudinot
GIP Meuse : 500.000 euros	4 pers.	De 20 à 40 pers. 50 espérés par Codecom	Entreprise américaine près de Boston
	Entre 10 et 45 pers.	Jusqu'à 40 emplois	Relai de l'usine fermée de La Hague Marché national : 1000 T de linge. Ambitionne des marchés Sud Allemagne, Belgique, Suisse
		Entre 10 et 45 emplois	Multinationale de 33 000 salariés dans 14 pays déjà implantée à Saint Dizier
			SITES SIMILAIRES : Saclay, Marcoule Pourquoi un 3 ^e site à Bure ? Quel lien avec Syndièse ?



Transport atomique à haut risque, impact sanitaire et culture du secret

Corinne François
avec la participation de la Criirad
et de Philippe Guiter

Si le transport des déchets nucléaires est un sujet d'une grande importance en ce qui concerne le projet Cigéo, il est cependant très peu développé dans les communications diffusées par l'Andra. Cigéo signifie pourtant la création d'un trafic intense dans le pays afin de rassembler et de concentrer l'ensemble des déchets radioactifs les plus toxiques à Bure. Risques réels, dangers, impacts environnementaux, la population manque d'information. Elle risque de se voir imposer l'exposition à des risques multiples sans avoir les clés pour comprendre et sans participer à l'élaboration –ou non- de choix décisifs pour son avenir.

Que nous apprend le débat public 2013 ?

Le chapitre *Comment fonctionnera Cigéo* du dossier du maître d'ouvrage (Dmo, Cpdp, p.47-48), qui a été produit pour le débat public sur Cigéo en 2013 illustre parfaitement l'aspect succinct –voire partial- des éléments livrés à la réflexion du public au sujet des transports.

Ainsi, y apprend-on qu'Areva, le Cea et Edf prévoient de livrer de l'ordre de 700 à 900 emballages par an à l'horizon 2030-2040. Le transport par voie ferroviaire est privilégié : cela représenterait au maximum une centaine de trains par an (avec une dizaine de wagons par train), soit de l'ordre de deux trains par semaine en pic, avec une moyenne de deux trains par mois sur la durée d'exploitation. Pour les colis de déchets provenant du site Cea de Valduc (Côte-d'Or), dont les flux sont limités, le Cea prévoit un transport par voie routière. (...) Le réseau ferré national permet d'acheminer les convois jusqu'à proxi-

mité de Cigéo. Des itinéraires sont étudiés depuis la Normandie (La Hague) et la vallée du Rhône (Cadarache, Marcoule, Bugey.)

Le trafic ferroviaire serait le mode de transport envisagé principalement, sans détailler d'autres alternatives. Selon la carte jointe page 47 au dossier du débat public (voir Fig.1) : en partant du Nord de Valognes (La Hague) ou du Sud-Est (Marcoule), l'axe retenu traverse les grosses agglomérations de Caen, Amiens, Paris, Reims, Lyon, Ambérieu, Dijon. Avant de passer par les petites villes meusiennes et haut-marnaises (Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois, Joinville, etc.). Les déchets atomiques circuleraient donc sur les voies ferrées et dans les gares au même titre que les usagers de la Sncf, voyageurs et fret commercial. Et ce jusqu'à deux fois par semaine pendant près d'un siècle. Les suites données au débat public par le Conseil d'administration de l'Andra, réuni le 5 mai 2014 confirment la préférence pour le transport ferroviaire (Andra, suite DP) :



« À propos du transport des colis de déchets radioactifs

- Considérant la préférence du public et des parties prenantes pour un transport des colis de déchets radioactifs par voie ferrée et un embranchement direct sur le site de Cigéo ;
- Considérant la demande d'un renforcement de l'information autour de ces transports ;

Le Conseil d'administration de l'Andra :

- Rappelle que le transport des déchets radioactifs vers Cigéo relève de la responsabilité des producteurs de déchets.
- Indique qu'Areva, le Cea et Edf sont convenus avec l'Andra d'élaborer, avant le dépôt de la demande d'autorisation de création de Cigéo, un schéma directeur pour le transport des déchets radioactifs jusqu'à Cigéo, et de saisir sur cette base le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire.
- Décide le raccordement du site au réseau ferré national, pour permettre l'acheminement des colis de déchets par le rail jusqu'à Cigéo. »

Force est de constater que le dossier du débat public, sur le sujet des transports, ne présentait qu'un seul scénario, déjà

acquis et planifié pour le maître d'ouvrage du projet Cigéo, celui de l'usage principal du trafic ferroviaire. Le débat public 2013 a-t-il permis à l'Andra de faire valider par une conclusion erronée, soit la « préférence du public et des parties prenantes », des choix antérieurs présentés en une seule et unique option -à prendre ou à laisser- ?

Les associations d'opposant-es qui ont appelé au boycott de ce débat public ont alerté sur la « pauvreté » en éléments informatifs, voire une certaine forme « d'indigence » du Dmo en général. Ce document ne devait-il pas permettre au public de se faire une opinion circonstanciée, objective et solide du sujet ?

Dans le dossier du débat public 2013, l'Andra aborde le sujet du risque de façon descriptive, rassurante, normative et lapidaire : « Les déchets sont transportés dans des emballages conçus pour être étanches et le rester même en cas d'accident (collision, incendie, immersion...). Ils sont composés de plusieurs types de matériaux qui permettent de réduire les niveaux d'irradiation pour les rendre inférieurs aux limites fixées par la réglementation. Celle-ci établit que la quantité de rayonnements reçus par une personne qui resterait à 2 m du véhicule pendant une heure n'excède pas la limite de 0,1 millisievert, quel que soit le type de déchets transporté. A l'issue des opérations de chargement, l'expéditeur vérifie la conformité de l'emballage à la réglementation. » (Dmo, Cdpd, p.46,)

L'Andra semble avoir estimé que sur cet aspect qui concerne de près les résidents des régions à forte ou faible densité démographique traversées par ces convois à très hauts risques, quelques lignes suffisaient. Pourtant, sûreté et impact radiologique des transports de matières radioactives constituent une véritable